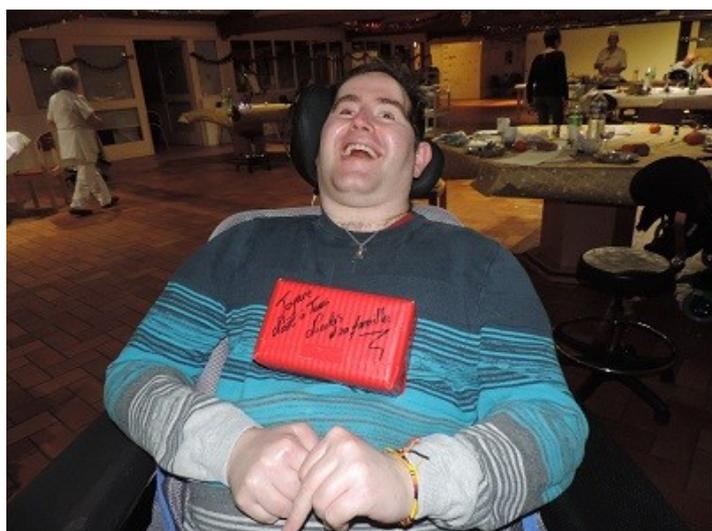


Le Vill' Actualités

Décembre, Janvier, Février 2018



SOMMAIRE

➤ **AUTOUR DE L'ACTUALITE....p 3 à 15**

- **Disneyland Paris va créer trois nouveaux parcs à thème.....p. 3 à 5**
- **Maltraitance envers des animaux.....p.6 à 10**
- **Les sucres.....p. 10 à 12**
- **Manque de personnel dans les EHPAD....p. 13 à 15**

➤ **LES FÊTES DE FIN D'ANNEE...p 16 à 18**

- **Animation : la Chine.....p. 18 à 19**

➤ **JEUX.....p 20 à 21**

➤ **AUTOUR DE L'ACTUALITE**

- **« Disneyland Paris va créer trois nouveaux parcs à thèmes »** *Le Progrès du 28 février 2018*



Disneyland en floride

« Je suis allée à Disneyland en Floride avec l'APF . J'ai vu la Belle et la Bête en me promenant dans le parc. Je suis montée dans le train fantôme. » Sylvie P.

« Moi aussi, je l'ai fait mais pas en Floride. J'y suis allée avec le comité d'entreprise de ma boîte. » Hélène M.

« Moi également et c'était magnifique. C'était pendant la période de Noël le parc était illuminé. Les spectacles étaient somptueux. Le froid ne nous a pas empêché de profiter de la fête.» Alexandra N.

« Moi aussi j'y suis allée à Noël aux spectacles et aux attractions. Je suis montée dans les tasses et j'ai fait un bisous à Mickey. » Florence P.

« Je n'aurais pas aimé aller dans le train fantôme. » Catherine L.

« Moi non plus » Daniel D., Nicolas D

*"A l'issue d'une rencontre entre le PDG de Walt Disney Company, Bob Iger et Emmanuel Macron, la compagnie a annoncé un investissement de 2 milliards d'euros"
C'est l'un "des développements les plus ambitieux de toute l'histoire de Disneyland"*

Petit historique :

Le parc de Disney Land Paris a été ouvert en 1992 à Marne-la-Vallée. Avec plus de 320 Millions de visites depuis son ouverture, Euro Disney représente 6,2 % des recettes touristiques en France.

Le plan de développement est prévu sur plusieurs années à partir de 2021, il comprendra 3 nouvelles zones thématiques :

- *"Marvel"*, (grand producteur américain qui a produit les "4 fantastiques", "Speeder man"...)
- *"La reine des neiges"*,
- *"Star Wars"*.

Le projet comprendra un nouveau lac qui "sera le théâtre de nouveaux spectacles et reliera les 3 zones thématiques du parc"

La majorité des résidents pensent que c'est un endroit qui n'est pas à la portée de tous les portefeuilles.



Par ailleurs, ils se sont posés la question de l'accessibilité. Voici ce qu'il en est :

Disneyland Paris propose différents services pour que les personnes à mobilité réduite puissent vivre une aventure magique pendant toute la durée de leur séjour : cartes de priorité et d'accès facilités (pour accéder à certaines attractions*), location de fauteuil, toilettes/boutiques et hôtels accessibles.



Afin de bénéficier de ces services, le parc propose de passer avec les accompagnateurs, à Donald Desk, City Hall ou à Studio Services. Il est à noter qu'une des personnes valide doit être âgée d'au moins 15 ans et que la personne handicapée doit présenter sa carte d'invalidité ou un certificat médical. Le parc accueille aussi les personnes non voyantes accompagnées de leur chien** mais également les personnes qui ont une déficience psychique ou des troubles du comportement

* chaque attraction dispose de ses propres modalités d'accès des plans d'accessibilité sont disponibles

** une rubrique " Animaux d'assistance" permettent d'avoir plus de renseignements.

Site : disneylandparis.fr

● **Maltraitance envers des animaux**

« Qui s'en prend aux chats du quartier de la Chartreuse » Le Progrès du mardi 16 janvier 2018

Un article dans le Progrès sur la maltraitance envers des chats a interpellé les résidents.

Les faits: Plusieurs chats dans le quartier de la Chartreuse situé à Péronnas ont été torturés, empoisonnés par la méchanceté humaine.

« C'est inadmissible, c'est tuer la vie de l'animal et de sa maîtresse. Il y a une justice pour nous, et il faudrait en instaurer une pour tous les animaux. D'ailleurs, cet



article paru dans le Progrès est une aberrance totale, et si on ne fait rien pour aider cette femme et ses chats, comme bien

d'autres cas, ça va tomber dans l'oubli. Si la justice ne prend pas en considération lorsqu'il y a un dépôt de plainte, il n'y aura pas de procès sachant qu'une main courante ne suffit plus pour entamer une procédure judiciaire. » **Hélène M.**

Les résidents ont voulu citer le décret qui vise à protéger les animaux de compagnie, il s'agit du :

Décret n° 2004-416 du 11 mai 2004 portant publication de la convention européenne pour la protection des animaux de compagnie, faite à Strasbourg le 13 novembre 1987 et signée par la France le 18 décembre 1996.



L'article 3 du Chapitre II est relatif à la détention des animaux de compagnie, en voici les principes :

1. Nul ne doit causer inutilement des douleurs, des souffrances ou de l'angoisse à un animal de compagnie.
2. Nul ne doit abandonner un animal de compagnie.

Quelles sont les sanctions en cas de maltraitance sur un animal ?

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Plusieurs sanctions pénales sont prévues en cas de mauvais traitements, d'abandon, de sévices graves et d'atteintes à la vie ou à l'intégrité de l'animal. Le propriétaire est tenu notamment d'alimenter et de soigner son animal.

Le propriétaire d'un animal qui ne respecte pas ses obligations (absence de soins, conditions de détention inadaptées, privation de nourriture, etc.) est puni de 750€ d'amende.

En cas de condamnation du propriétaire ou si le propriétaire est inconnu, le tribunal peut décider de remettre l'animal à une association de protection animale. Celle-ci pourra en disposer librement.



Les différents types de maltraitance :

→ Sévices graves

La personne qui exerce publiquement ou non des sévices graves, ou de nature sexuelle, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de :

- 2 ans de prison,
- et 30 000 € d'amende.

Le juge peut prononcer, à titre complémentaire, l'interdiction définitive ou provisoire de détenir un animal.

Site internet : legifrance.gouv.fr

→ **Atteinte à la vie et à l'intégrité de l'animal:**

Blessier un animal ou entraîner sa mort involontairement est puni de 450 € d'amende même si la blessure ou la mort a été entraînée par :



- maladresse,
- imprudence,
- inattention,
- négligence,
- ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence réglementaire

À noter :

Blessier un animal ou entraîner sa mort volontairement est puni de 1 500 € d'amende (3 000 € en cas de récidive).

« L'animal est un être vivant qui doit être respecté comme un être humain, une fleur... Que feriez vous si vous étiez dans le même contexte ? » Hélène M.

En cas de maltraitance, il faut contacter :

- les autorités (gendarmerie, commissariat de police, services de la préfecture...),

- les services vétérinaires de la direction départementales de protection des populations, une association de protection animale.

● Les sucres

« Mieux manger en 2018 : les astuces pour limiter le sucre » Le Progrès du jeudi 18 janvier 2018



Parce qu'ils sont soucieux de leur santé et de celle de leurs proches, les résidents ont voulu aborder le sujet du sucre.

Voici leurs avis :

«Ils font trop de pub pour attirer les gens avec un emballage attrayant.» Carole D., Catherine L.

**«Les enfants sont toujours attirés par les bonbons»
Guillaume V, Jocelyne R, André L**

« Une explication donnée sur les glucides serait la bienvenue pour les gens qui ne connaissent pas. Est-ce que cette information changerait les habitudes dans les achats des gens ? Hélène M.

« Il y a le goût, la forme, la couleur qui peuvent inciter à l'achat. » **Jennifer D., Sandra C., Catherine L., Guy P. Alexandra N.**

« Le sucre ça fait mal aux dents » **Guillaume V.**

« En laboratoire, ils devraient plus tester la quantité de glucides contenue dans les bouteilles par exemple de soda..., mettre une information plus compréhensible et plus lisible. Dans les grandes surfaces, on est plus influencé car ils mettent des grandes affiches à l'entrée pour attirer la clientèle et ça marche plus que dans les petites épiceries où il y a moins de monde et c'est plus cher ! » **Hélène M.**

« Dans les reportages, ils font remonter que dans une bouteille de soda c'est l'équivalent de 33 sucres. Ils nous induisent en erreur, c'est perplexe. Que doit on faire en tant que consommateur ? » **Alexandra N.**

« Il y a la pub : vous en achetez deux pour le prix d'un, ça incite les gens à la consommation. » **Catherine L.**

« Les parents finissent par dire oui aux demandes des enfants pour éviter les caprices » **Carole D.**

« Même les dessins animés incitent à consommer du sucre par rapport à leur gourmandise humoristique ex : scoubidou, le lapin crétin » **Guy P.**



« Les enseignes et les marques ne tiennent pas compte de la santé des gens, c'est du lobby industriel, c'est tout. En plus, cela peut causer du diabète. » **Pierre B.**

En résumé le sucre faut pas trop en abuser sinon aïe, aïe, aïe!!!

Source texte : Le Progrès du 18 janvier 2018

● Pénurie de personnel dans les EHPAD

«Il manque 2400 soignants dans les Ehpads de l'Ain» Le progrès 30 janvier 2018*

Suite à la lecture de cet article les résidents ont voulu parler du mal être dans les Ehpads.



« J'imagine une personne qui s'est levée toute sa vie de bonne heure pour travailler, qui se retrouve en Ehpads. Elle est obligée de suivre le rythme et les règles de la vie de l'établissement, c'est à dire qu'elle ne pourra plus jamais faire une grasse matinée, être libre... »

Catherine L.

« C'est une aberration que les gens soient maltraités »

Carole D.

« Ça me fait penser à un camp de prisonniers car on leur impose une vision : ils sont enfermés et doivent supporter les rythmes et rituels qu'on leur impose... »

Guy P.

« 5 minutes pour faire avaler le petit déjeuner, s'ils font une fausse route, comment le personnel va réagir. Sont-ils habilités aux premiers secours ? » Catherine L.

« Oui, il faut de la rapidité et du personnel formé...Ça te tue avant l'heure, c'est aberrant comme ils le disent et comment cela se passe... » Hélène M.

« Des toilettes « tête, mains, cul » à la chaîne, 5 minutes pour faire avaler le petit déjeuner à un résident, des douches qui deviennent un luxe, un jour sur deux, voire moins... » extrait de l'article du Progrès

« Ça fait mal au cœur ce qu'ils disent. » Daniel D.

« Il n'y a pas de chaleur, rien. Le personnel ne peut pas discuter avec eux car ils manquent de temps.» Carole D.



« Ca peut aller jusqu' au suicide car ils travaillent sous la pression » Hélène M., Jocelyne R.

« Oui, l'être humain ne compte plus. » Guy P.

« Oui, c'est comme des numéros » Jennifer D., Carole D.

« Ils n'ont rien demandé, ils sont seuls et tristes »

Sandra C.

« Le coût d'une maison de retraite est cher et les familles ne peuvent pas toujours tout payer. Ils finissent soit à l'hôpital ou à la maison. » Carole D.

« Certains préfèrent mourir chez eux ». **Hélène M.**

« Garder quelqu'un à domicile, c'est usant pour la famille et tu ne peux plus sortir car tu es obligé de la surveiller »

Carole D.

* Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées
Dépendantes



➤ LES FÊTES DE FIN D'ANNEE



Quelques commentaires et photos des fêtes de fin d'année

« Les jeux étaient supers. L'organisation était très bien, tout le monde pouvait participer malgré les difficultés de chacun. » **Catherine L.**

« C'est émouvant de voir tout le monde chanter, investi et avoir reçu un petit moins que rien. Oui, c'est vous qui nous avez apporté tout ça et nous avons pu parlementer avec les familles... » **Hélène M.**

« C'était génial » **Jocelyne R.**

« Oui, vous vous êtes démenés pour nous. C'était convivial, une grosse chaleur humaine » **Carole D.**

« Le repas était très bon, on avait le temps de manger sans se presser. » **Christine C.**

« Les cuisiniers prenaient le temps et avaient le sourire. Ils discutaient et plaisantaient avec nous »

Alexandra N., Christine C.

« Ce qui était appréciable, c'est qu'il y avait de la musique » **Jocelyne R., Florence P.**

« Oui et comme d'habitude, on a tous mangé très bien. »
Hubert J.

« Heureusement qu'on a les animateurs,..., si vous n'étiez pas là, il faudrait vous inventer sans oublier Andréa, car elle a participé à la décoration, l'organisation, elle s'est beaucoup investie ». **Tout le monde.**

« C'était enflammé, il y avait de la joie, du bonheur, à renouveler. » **Jennifer D., Alexandra N., Carole D., Bernard R.**

« J'ai bien aimé aussi les activités des après-midis du 22 et du 29 » **Jennifer D.**



Le karaoké du 29 décembre



Le jeu de la roue du 22 décembre

« Oui, les animatrices ont rigolé avec nous, c'était instinctif. Elles nous aidaient à chanter... » **Carole D.**
Hélène M.,
Alexandra N.



« Tout le personnel s'est bien démené pour cette soirée. »
Carole D.

« L'amabilité des gens créé le contact. Il y avait de la vie, de la joie, Vive le Villa-Joie ! » **Hélène M.**

● Animation : La Chine



Le menu :

- Salade chinoise : Crevettes, concombre, soja
- Porc Caramel, riz cantonnais
- Gâteau noix de coco

Mercredi 28 février « Calitéo »
La nouvelle chaîne de restauration a proposé un repas thématique. Les résidents ont pu déguster un menu Chinois

dans une ambiance asiatique : musique, décoration et costumes, la preuve en images :



1 - Blague

Qu'est-ce qui a 123 dents et 2 yeux ?

Indice :
Il est carnassier et vit au bord de l'eau

JEUX

2- Charade

Mon premier est entre 1 et 3

Mon deuxième est l'inverse de la mort

Mon troisième est l'inverse de flou

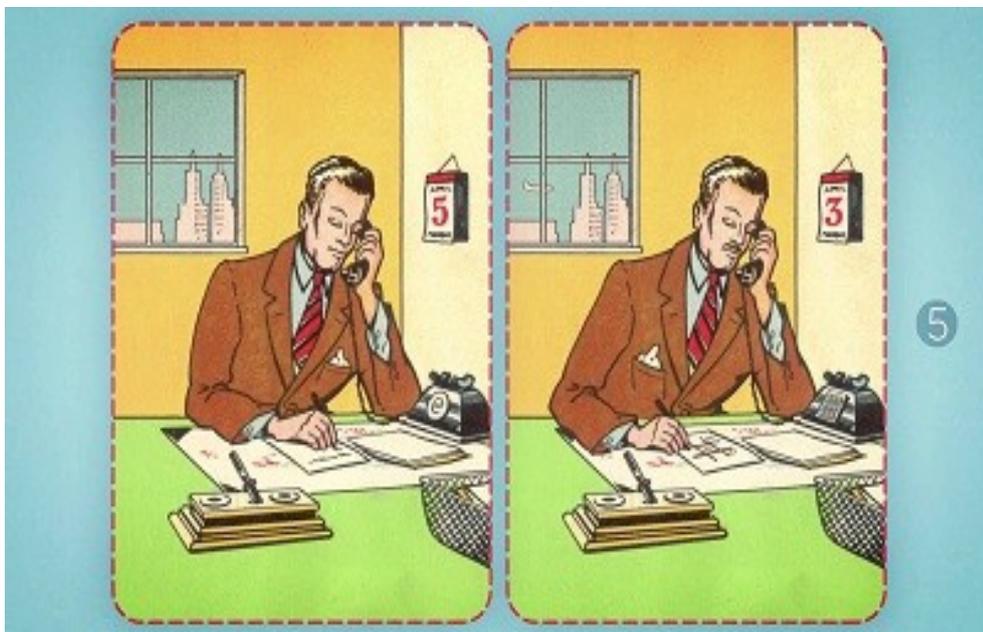
Que suis-je ?

3-



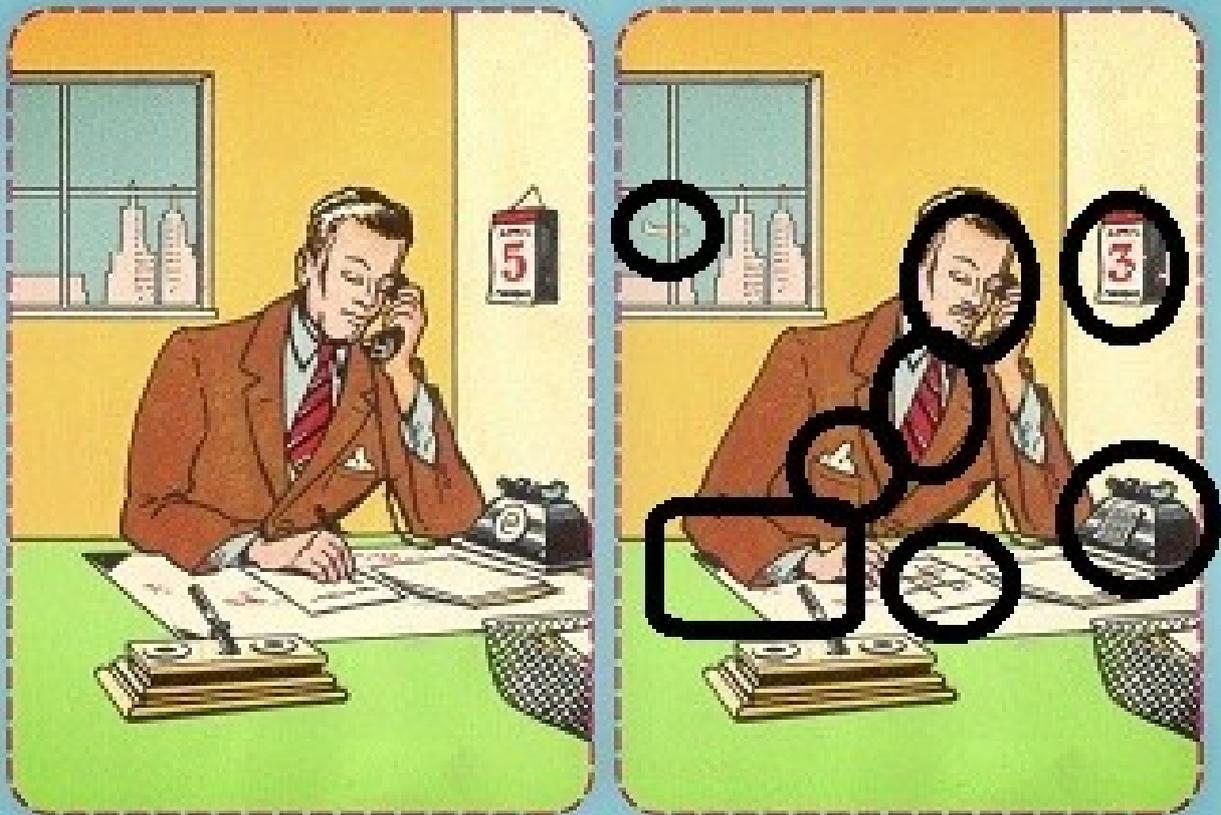
TROUVER LES 7 DIFFÉRENCES

4-



Réponses :

- 1- Crocodile
- 2- Deux Vie Net (devinette)
- 3- As-Pie-Rat-T-Heure (aspirateur)
- 4- Voir schéma ci-dessous



La suite dans un prochain épisode...